

CIBLE

**Hé !
La J.C. !**

Hé ! Balladur, le droit du sang est aboli depuis 200 ans ! Ça s'écrit en belles lettres rouges sur fond blanc, sur des affiches signées par la Jeunesse Communiste (JC).

Ouais, la JC ! Vous avez trouvé un slogan super-simple et super-sympa ! D'un côté les jeunes révolutionnaires, héritiers de 1789. De l'autre Balladur, suppôt de l'Ancien régime, qui rétablit le droit du sang.

Hé ! la JC ! Vous racontez n'importe quoi ! Le droit du sang n'a jamais été aboli, puisque la plupart des Français le sont selon ce droit, qui est tout simplement celui de la filiation !

Hé la JC ! Vous aggravez votre cas en suggérant que le droit du sol a été institué au moment de la Révolution, alors qu'il est inscrit dans le droit positif français depuis le XVI^e siècle. Ouais, la JC : au temps des rois !

Ohé, la JC ! Essayez à l'avenir d'adresser des critiques justifiées à M. Balladur afin de servir la cause commune et de ne pas nuire à votre propre candidat : en réclamant le retour au droit du sol, Robert Hue défend notre tradition nationale, monarchique et républicaine à la fois !

NATION

Le creuset français

Social

**Patrons et
salaires**

p. 4

Élections

**Nos
refus**

p.12

C'est avec intérêt que j'ai lu votre article « *La dérive libérale* » dans votre numéro 637, article consacré au rapport Laurent préconisant la régionalisation du service public d'enseignement supérieur. En tant qu'étudiant et militant à l'ACE UNEF (association caennaise des étudiants) je ne puis qu'être d'accord. Seul un cadre public et national de l'université garantira l'égalité des chances entre les étudiants que l'on habite Lyon, Limoges, Caen, Paris, Nancy...

Toutefois j'ai pu noter une petite faiblesse dans votre analyse. Vous déplorez que les enseignants, les IATOSS et les étudiants ne soient plus représentés que d'une manière symbolique et n'aient plus aucun poids dans les décisions. La représentation des personnels et usagers dans les Conseils centraux de l'université et les Conseils d'UFR n'a d'objet que celui de permettre la régionalisation, d'en être un des meilleurs outils, ou plutôt le plus efficace. Ces conseils permettent de régionaliser les règles applicables aux étudiants. Cette participation donne l'impression que l'on agit pour l'intérêt de tous alors qu'en fait on construit le mur qui nous enferme. Les règles relatives à l'université doivent être nationales : enseignements, contrôle pédagogique et financement.

C.F. (Calvados).

JÉSUITE ?

L'ouvrage de Luc de Goustine « *Coup de gueule contre le valet de pique* » relaté dans *Royaliste* (n° 639) est un pamphlet de haut niveau. Rien n'y manque contre Philippe de Villiers : l'ambition, le parcours chaotique, les appuis douteux, le masque vertueux, et il a même lancé un mot nouveau « préfasisme ». En fait il utilise la méthode jésuite, après l'expulsion de l'Ordre au XVIII^e siècle, visant la réputation pour éviter le débat sur les idées fondamentales. Toutefois je lui sais gré de m'avoir alerté car j'avais l'intention de voter de Villiers. Aussi, me refu-

sant à soutenir un européiste, grâce à lui je vais voter Hue.

J.S.E. (Pyrénées-Atlantiques)

MEA CULPA

Je l'avoue sans la moindre honte : j'ai été tenté. Tenté par le péché de vote protestataire et à peu près dénué de scrupules en faveur de Philippe de Villiers. Bien sûr, il circulait à la NAR des échos franchement hostiles sur le président du Mouvement pour la France. Mais ceux qui fréquentent régulièrement la rue des Petits-Champs et surtout les « mercredis de la NAR » savent qu'on y entend des vertes et des pas mûres sur beaucoup de personnalités de tous horizons. Rien qui suffise à me faire changer d'avis.

Les raisons de cet engouement ? Les mêmes que celles qui laissent perplexes une bonne moitié de nos compatriotes et qui divisent la NAR quant au bulletin à déposer dans l'urne le 23 avril prochain. C'est-à-dire ce scepticisme face à des candidats trop connus qui nous ressortent le vieux refrain électoral du neuf avec l'usé. Surtout que, cette fois-ci, le neuf est trop récent et l'usé trop rapiécé pour que le changement reste un tant soit peu crédible. La démocratie perd sa raison d'être quand l'alternance politique est vidée de toute réalité concrète. Elle est même en danger quand cette situation oblige les mécontents à se tourner vers des candidats douteux.

Certes, de l'aveu même de Luc de Goustine dont on sait qu'il ne le porte pourtant pas dans son cœur, Philippe de Villiers n'a rien d'un fasciste. Pour le moment. Car si les détails de sa carrière pris séparément n'ont rien d'inquiétant (opportunisme, ambitieux, autoritaire... banal), c'est l'excès de tous ces défauts dans le même individu qui donne un mélange vraiment

Courrier

détonnant. D'autant que je n'envieais sérieusement ce vote que dans la mesure où ses propositions tranchent nettement de celles des autres, notamment sur l'Europe, et que les rares que je désapprouve ne me choquent pas gravement. C'est pourquoi le problème de savoir si le candidat correspondait réellement à l'homme dont Luc de Goustine nous a raconté comment il avait « *sucé toutes les roues* » passées à sa portée, était déterminant. Le titre et le contenu de cette lettre vous révèlent quelles furent mes conclusions.

Vous vous souvenez comment le tristement célèbre Vladimir Jirinovski a prétendu qu'un grand nombre des députés de la nouvelle Douma russe élus avec d'autres partis étaient en réalité pour lui. De Villiers n'est pas Jirinovski. Mais il serait tout de même un peu fort qu'une pareille mise en scène soit impossible là-bas et permise ici.

O.D. (Paris).

ABSTENTION

Je suis surpris de votre besoin absolu, de votre entêtement même, à vouloir soutenir un candidat et à le choisir parmi les trois principaux prétendants, du moins les plus solvables auprès de la presse et au regard des sondages qui semblent aussi les légitimer.

Car consciemment et honnête-

ment, croyez-vous vraiment, qu'aucun d'eux sera à même de faire respecter les institutions de la V^e République, et aura la volonté de renforcer l'État de droit, l'indépendance de la nation, la justice sociale et le rejet de la xénophobie. Nous vivons actuellement dans un conformisme, une sorte de concorde puante celle de la « pensée unique » (pour reprendre les propos d'Ignacio Ramonet dans le « *Monde Diplomatique* ») qu'entretennent les hommes politiques avec l'aide des médias. Et je pense que le système politique par le biais du système électoral soi-disant démocratique, à travers l'ensemble des hommes qui détiennent le pouvoir économique, politique et médiatique, ne fait qu'entretenir cet état de fait, qui ne sert qu'à légitimer cette caste et à la maintenir. Tout cela pour dire ma surprise de votre soutien à ce système politique qui entretient une sphère imperméable à la réalité socio-économique, sphère imperméable que vous décriez paradoxalement !

Je trouve que vous manquez d'imagination et d'ambition dans l'application de vos principes, en cherchant à soutenir l'un de ces hommes qui reflètent le même manque d'imagination et de sincérité. Ils sont loin de refléter l'indépendance d'esprit vis-à-vis de la sphère politico-financière et des pressions inhérentes, que vous recherchez à travers le désir d'installer un Roi à la tête de l'État. Pour ma part je ne voterai pas.

E.M. (Paris)

Royaliste n'est diffusé que par abonnement, ses seuls moyens de publicité sont ses lecteurs.

Faites connaître *Royaliste* autour de vous !

Abonnement d'essai 3 mois = 25 F

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Courrier - p.3 : Le creuset français - p.4 : L'annonce faite aux patrons - Atteintes à la démocratie - p.5 : La république des gens biens - p.6/7 : La communauté des citoyens - p.8 : L'impasse libérale - L'État réhabilité - p.9 : Sur la morale - p.10 : les bons mots du Général - Louis XVI en Languedoc - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Nos refus.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Identité

Le creuset français

La récente publication par l'Institut National des Études Démographiques (INED) d'une longue enquête consacrée aux populations étrangères et d'origine étrangère a jeté un pavé dans la mare électorale. La NAR s'en félicite : le niveau du débat ne peut que remonter.

Contrairement à ce que certains - qui ont fait de la xénophobie leur fond de commerce électoral - voudraient nous faire accroire, le résultat de cette enquête vient à point nommé car elle bouscule nombre d'idées reçues, ce qui ne peut être que salutaire à l'heure de l'élection présidentielle. A cet égard, il est très significatif que, le 23 mars sur TF1, J.-M. Le Pen ait pour la première fois fui le débat : avec de faiblesse.

Car cette enquête, qui n'est pas de pure circonstance, a été menée avec le plus grand sérieux. D'août 1992 à avril 1993, sous la houlette de dix chercheurs, 500 enquêteurs et cinquante traducteurs sont allés sur le terrain pour interroger 13 000 personnes. C'est autre chose que les sondages « scientifiques » dont on nous rebat les oreilles chaque jour que Dieu fait. De plus, et c'est capital, elle rend compte de l'évolution de la totalité de la population issue de l'immigration, y incluant donc la partie d'entre elle qui possède maintenant la nationalité française. Le seul critère de la nationalité, retenu jusqu'alors, était trop réducteur et ne permettait pas d'obtenir ce à quoi l'INED s'est attaché : une photographie détaillée des premières et deuxième générations de l'immigration.

Bouleversement des idées reçues ? Même si des facteurs, jadis considérés comme

des vecteurs d'intégration, comme l'Église, l'école, le service militaire, le militantisme syndical ou politique, se sont considérablement affaiblis, on constate que le « creuset français » (1) est toujours opérant. La langue constitue un facteur capital d'intégration : 87 % des jeunes d'origine algérienne considèrent le français comme leur langue maternelle alors que seulement



grande des femmes. A cet égard, les restrictions à l'immigration sur les mariages engendrent des effets particulièrement pervers.

En matière religieuse, l'image d'un islam homogène et monolithique est balayée. Même si le respect des parents joue en faveur du jeûne du ramadan et des interdits alimentaires (encore que, pour l'alcool...), on constate que les Algériens - et plus

encore les Kabyles - sont les moins pratiquants des musulmans de France. La question de savoir s'il faut ou non s'en féliciter est un autre problème. Mais la réalité est celle-ci. En revanche, l'observance religieuse est plus importante chez les Noirs d'Afrique et les Marocains. Raison de plus pour demander, comme la NAR lors de son dernier congrès (2), « une reconnaissance d'une organisation pleinement représentative de l'islam » et pour pratiquer une laïcité ouverte qui « vise à dépasser les idéologies de combat » et ne se recroqueville pas sur la « guerre des foulards ». En matière d'acquisition de la nationalité les situations sont très contras-

tées : si un très fort mouvement en sa faveur se manifeste chez les Asiatiques, en revanche et pour d'évidentes raisons historiques, il est plus faible chez les Algériens ; mais la seconde génération, née en France et devenue française grâce au « droit du sol » - raison supplémentaire pour le défendre - concrétise son appartenance en s'inscrivant dans une forte proportion sur les listes électorales.

Si la scolarité, là encore malgré les idées reçues, constitue un facteur d'intégration, deux constatations peuvent cependant inquiéter. D'abord, au moment de l'insertion professionnelle, les « beurs » perdent l'avantage qu'ils ont pu acquérir pendant leurs études ; cible privilégiée de la discrimination, ils battent les records d'instabilité professionnelle. Et surtout, les investigations de l'INED prouvent avec éclat à quel point notre type d'urbanisme engendre un effet de « ghetto » : « Plus les populations d'origine étrangère sont logées dans des quartiers où règne la ségrégation... plus les relations sociales tendent à s'enfermer dans un cadre ethnique » - là encore cela confirme l'opinion manifestée lors de notre 14^e congrès : « D'où l'urgence de prendre des mesures sociales pour éviter que les populations de culture musulmane ne se replient sur une radicalisation religieuse... ».

En effet, la « France est unitaire par nature et n'admet pas les communautarismes ». L'enquête de l'INED (3) montre, s'il le fallait, que « l'intégration sera d'autant plus facile que sera plus forte la conscience d'identité de la nation française ». A nous d'y travailler : le nationalisme se situe aux antipodes de cette conscience.

Alain SOLARI

(1) Pour reprendre le titre de l'excellent livre de Gérard Noiriel paru au Seuil en 1988.

(2) Le texte intégral a été publié dans *Royaliste* n° 637.

(3) Un livre qui vient de paraître reprend l'essentiel de l'enquête : « Faire France : les réalités de l'immigration » - La Découverte - prix franco : 115 F.

L'annonce faite aux patrons

Les récentes déclarations de Jean Gandois sur les salaires ne sont qu'un effet d'annonce, qui accompagne une politique toujours aussi réactionnaire.

Fin mars, le nouveau président du CNPF a suscité un grand émoi dans la presse en préconisant des augmentations de salaires dans les entreprises qui font des bénéfices. En d'autres temps, ce partage des fruits de l'activité aurait semblé normal : le fait qu'on juge cette proposition révolutionnaire est tristement significatif de la situation d'injustice dans laquelle notre pays est plongé depuis plus de dix ans.

Bien sûr M. Gandois sent la colère monter, et souhaite éviter une épreuve de force avec les salariés en demandant qu'on lâche tout le lest disponible. Mais il est agréable de voir le président du CNPF dénoncer la doctrine de Minc par des propos d'une belle vivacité : « Assener, au nom de je ne sais quelle théorie économique, que l'augmentation des salaires et la lutte pour l'emploi sont contradictoires relève de la provocation ».

Hélas, les déclarations du président du CNPF ne sont que des effets d'annonce, puisque l'organisation patronale n'a pas compétence pour négocier les augmentations de salaires - les fameux accords Matignon de 1968 étant l'exception qui justifie la règle.

Celui qu'on appelle le « patron des patrons » est en l'occurrence bien mal

nommé... Alors qu'il s'en tient à des recommandations sur les salaires, la négociation sur l'emploi qu'il vient d'engager avec les syndicats est d'ores et déjà contredite par la logique strictement capitaliste des principaux acteurs. Preuve en est donnée par les anticipations que font les dirigeants des principales entreprises françaises pour l'année 1995 : selon l'enquête récemment publiée par le Crédit national, ces grandes entreprises s'attendent à de très bons résultats mais annoncent de nouvelles réductions d'effectifs !

Novateur impuissant ou peu écouté, M. Gandois demeure sur la plupart des sujets un réactionnaire impénitent qui réclame des « souplesses nouvelles » dans la législation du travail, qui souhaite « contenir » le rôle de l'État et le moderniser en le soumettant, comme la France toute entière, aux critères de la performance économique : « l'entreprise France doit se soumettre davantage à l'impératif de compétitivité globale qui impose à tous les rouages d'un pays d'être performants » lit-on dans le guide d'action du CNPF. Conception inepte, qui exclut le politique en tant que tel, et par conséquent la citoyenneté. M. Gandois est-il conscient du caractère imbécile de ses propres provocations ?

Sylvie FERNOY

Atteintes à la démocratie

Quant à l'élection présidentielle, les règles formelles ont été respectées. Si les apparences sont sauves, certaines pratiques ne laissent pas d'inquiéter.

Certes, tout n'est pas noir dans le bilan de la campagne pour le premier tour. Le plafonnement des dépenses des candidats et leur contrôle a posteriori est une heureuse réforme qui évite les débâches trop visibles de matériel de « communication ».

Il reste que les grands partis continuent à bénéficier de recettes occultes pour leurs financements de l'ombre, malgré les menaces réelles que font peser les juges. Surtout, le coût officiel de la campagne électorale ne prend pas en compte le fait que le Premier ministre et ses affidés ont consacré une part (impossible à calculer) du budget de la nation à la satisfaction de divers groupes et clientèles. Ce n'est certainement pas la première fois qu'un Premier ministre candidat use et abuse ainsi des fonds publics. Mais ce pourrait être la dernière si on décidait que tout Premier ministre en exercice pendant la seconde moitié d'un septennat (par exemple) ne peut se présenter à l'élection présidentielle suivante.

Les conditions d'accès à la candidature sont de moins en

moins démocratiques. Le fait que nous nous opposions résolument aux idées de Jean-Marie Le Pen et d'Antoine Waechter ne saurait nous empêcher de dénoncer les obstacles cachés qui ont failli exclure le premier et qui ont éliminé le second de la campagne - notamment les pressions que les préfets, les autorités décentralisées et les partis nationaux exercent sur les maires des petites communes pour qu'ils refusent leur signature.

Enfin, il faut dénoncer à nouveau le rôle

pervers des sondages d'opinion, et l'utilisation qui en est faite par la presse. Les sondages n'ont pas seulement un caractère auto-réalisateur (le candidat qui « monte » attire les intentions de vote effectives) mais de plus la presse ne fait plus de différence entre l'enquête d'opinion et le vote : ce qui conduit à comptabiliser les seules opinions exprimées, en négligeant les très nombreux indécis (environ 40 % en fin de campagne).

Après le 7 mai, qui saura arrêter ces diverses dérives ?

Annette DELRANCK



La république des gens bien

La situation politique de la France en cette fin de XX^e siècle n'est pas sans rappeler celle de la fin du XIX^e : la France des républicains modérés, présidée par Félix Faure et ballottée entre le scandale de Panama et l'affaire Dreyfus.

Maurras devait démontrer : « sept ans de politique d'extrême gauche de 1898 à 1905 firent à la patrie française un tort beaucoup moins décisif que les trois années de République conservatrice qui allèrent de 1895 à 1898 ». Paradoxe d'un ouvrage capital de politique étrangère - *Kiel et Tanger* paru en 1910 - que le président Pompidou, référence de nos actuels candidats à la présidence, avait redécouvert un jour de 1970 devant les étudiants de Sciences-Po. « Tout désir, toute tentative de refaire la République modérée et conservatrice - nous y sommes - doit se juger à la clarté de la faute ancienne et de sa leçon », poursuivait Maurras.

Quelle faute ? Celle de s'être engagée dans « une politique monarchique sans monarchie », d'avoir transformé une politique d'alliances, si nécessaire, en un système qui nous conduisit où nous ne voulions pas aller, d'avoir échafaudé de grandes machines en Europe, de grandes architectures que nous ne maîtrisons pas. Sans pouvoir politique, ces constructions ne sont que des « abstractions de chancellerie », oeuvre d'une « diplomatie spéculative » à laquelle font irrésistiblement penser les exercices de diplomatie dite « préventive » qui engendrent l'actuelle « pactomatie » déjà dénoncée aux belles heures de la Société des Nations à la veille des années trente.

La dérive commença avec la pratique de l'alliance russe dont Maurras a retenu un symbole : la participation de notre flotte aux côtés de la flotte russe et de la flotte allemande à l'inauguration du canal de Kiel, reliant la Baltique à la mer du Nord, percé avec les indemnités de guerre versées par la France en 1871. La cérémonie eut lieu en 1895 un 18 juin, qui pour nous aujourd'hui évoque 1940, mais qui rappelait à nos ancêtres la défaite de Waterloo.

Dans un premier temps, l'alliance russe nous rapprochait de l'Allemagne contre laquelle elle devait nous défendre, voire nous armer, le genre de manoeuvre diplomatique qu'on ne pouvait mener sans être sûr de soi intérieurement, comme plus tard et encore aujourd'hui dans les Balkans. Faute de rester libre à l'intérieur de ses alliances, on se fait le serviteur des causes des autres, de la *Weltpolitik* allemande, du panslavisme russe ou du splendide isolement britannique. Ce fut toute la politique de de Gaulle vis-à-vis de l'OTAN.

La leçon est celle-ci : qu'il n'est pas possible de mener une politique étrangère faite d'un pouvoir qui bénéficie de l'indépendance et de la durée, c'est-à-dire d'une politique intérieure qui assure ces conditions. La constitution de la V^e République est heureusement différente de celle de la Troisième. Elle autorise effectivement la « politique au-dessus de ses moyens » que souhaite M. Juppé (ou comme les Anglais disent : « boxer

au-dessus de son poids » (*punching above its weight*)), mais à la condition d'ajouter comme de Gaulle : pour peu qu'il le veuille.

« Que la France pourrait manoeuvrer et grandir », le chapitre ultime de *Kiel et Tanger* en a fourni l'esquisse, réinventée par le général de Gaulle, moins soucieux de respectabilité et d'honorabilité, de révérence et d'apparence, de conformisme international bon chic bon genre, qui ne craint pas de se commettre avec les demi-pauvres, de choquer les bien-pensants, de laisser la chaise vide et d'user de son droit de veto, qui refuse le « ça ne se fait pas » des professeurs de maintien, mais ordonne tout cela au service d'une ambition qui ne se résume pas à des coups de menton mais est accordée à l'équilibre du monde et à la paix.

Dans son *Histoire de la Troisième République*, Jacques Bainville écrit de Félix Faure qu'« il plaisait par sa belle prestance, sa personne soignée. Il avait donné à la présidence le caractère qui convenait à la République conservatrice, celui d'un mac-mahonnat bourgeois avec des relations princières ». Les choses ont-elles beaucoup changé en cent ans depuis ce qu'il appelait « la République des gens biens » ? (1).

Yves LA MARCK

(1) La petite histoire ne se souvient de Félix Faure que parce qu'il décéda à l'Élysée au cours d'une aventure galante, d'où le dialogue fameux entre le prêtre mandé d'urgence pour lui administrer les derniers sacrements et le secrétaire de l'Élysée : « - le président a-t-il encore sa connaissance ? - oh non ! On l'a fait sortir par la porte de derrière. »

♦ **PAYS-BAS** : La reine Béatrix et le prince Claus ont accompli une visite d'État - la première depuis leur avènement en 1980 - en Israël, du 27 au 30 mars. La souveraine hollandaise, qui s'était rendue à l'automne dernier en Jordanie, a souligné sa foi dans le processus de paix au Moyen-Orient.

♦ **MAROC** : Dans un entretien au *Monde*, le roi Hassan II du Maroc a appelé au dialogue et s'est proposé comme médiateur dans la guerre civile qui ravage le voisin algérien et la menace islamiste sur le Maghreb. « Ce que je souhaite, c'est que le dialogue soit engagé. Il ressort toujours un minimum de consensus du dialogue, et celui-ci a vocation à s'élargir... Avec qui ? Quand ? Pour quoi faire ? C'est une affaire algérienne, et je ne veux pas m'y immiscer... Le voisinage idéologique n'est pas forcément contagieux... Je dis que pour l'instant, et peut-être encore pour des années, nous sommes immunisés. Je le dis sans forfanterie et sans légèreté. Car affirmer qu'un corps est sain, et qu'il ne sera jamais contaminé, serait aller trop loin ».

♦ **LIECHTENSTEIN** : Le prince Hans-Adam II, recevant des officiels dans son château de Vaduz, a confié qu'il « céderait les rênes du pouvoir et abdiquerait avant l'an 2000 » pour laisser la place à son fils aîné le prince Alois. Celui-ci, marié depuis juillet 1984 à la duchesse Sophie de Bavière attend la prochaine naissance de leur premier enfant.

♦ **HONGRIE** : Quelles sont les ambitions du jeune archiduc Georg de Habsbourg ? Dans une enquête publiée le 6 avril par *Le Monde*, Yves-Michel Riols s'interroge sur la nouvelle popularité du fils cadet d'Otto von Habsbourg. Tandis que son aîné, Karl, multiplie les initiatives politiques en Autriche notamment à travers le Mouvement Pan-Européen, Georg lui emboîte le pas à Budapest. Fier de son passeport magyar, il avance pas à pas sur la scène hongroise : il siège au conseil de direction du Musée National et à l'Académie Franz Liszt. Il ne désespère pas d'entrer un jour au parlement européen pour la Hongrie, s'appuyant sur une popularité grandissante.

♦ **ITALIE** : Les accords de Schengen pourraient modifier la situation du prince Victor-Emmanuel de Savoie, actuellement exilé. Disposant d'un passeport belge (sa mère est née princesse Marie-Josée de Belgique), le chef de la Maison royale d'Italie n'aura plus à décliner son identité en entrant sur le sol italien.

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : Le prince Charles s'est engagé dans une nouvelle croisade. Il s'agit cette fois de la défense de la langue anglaise, victime, selon lui, de « l'américanisme corrompue qui envahit de plus en plus le vocabulaire britannique ». Le prince de Galles s'insurge contre la tendance « à inventer toutes sortes de noms et de verbes et à créer des mots qui ne devraient pas exister. Il faut faire attention, sinon tout cela va devenir de plus en plus confus. Il est important que quelqu'un soit le gardien de la qualité... Nous devons agir pour nous assurer que l'anglais - et dans ma pensée cela veut dire l'anglais anglais - maintienne sa position de langue mondiale du siècle prochain ».

La communauté des citoyens

Professeur à l'École des Hautes études en sciences sociales, Dominique Schnapper a publié de nombreux ouvrages en particulier sur l'immigration. En parlant cette fois de la nation, elle montre la modernité de cette organisation politique mais aussi sa fragilité. Ce faisant, Dominique Schnapper a posé, selon la rigueur propre à sa discipline, les termes d'un débat d'une brûlante actualité.

■ **Royaliste : Quelle définition donnez-vous de la nation ?**

Dominique Schnapper : Je distingue l'ethnie de la nation. J'appelle ethnie toute collectivité historique qui se définit par l'idée qu'elle a d'un passé commun et d'une culture commune, mais qui n'est pas nécessairement organisée en entité politique. Ainsi, les Bretons forment une ethnie, de même que les Corses. Les ethnies s'opposent aux nations, qui sont des organisations politiques disposant d'un État. Parmi ces nations, je souligne la spécificité des nations démocratiques, qui ne se fondent pas sur le nationalisme. Le nationalisme définit en effet l'idéologie au nom de laquelle une ethnie demande à être constituée en unité politique indépendante.

■ **Royaliste : Comment avez-vous conçu votre livre ?**

Dominique Schnapper : Ce livre veut être une réflexion critique sur la nation. Il ne s'agit pas de décrire une nation, d'analyser une histoire et des institutions nationales. Il ne s'agit pas non plus de présenter une défense et illustration de l'idée de nation. Je suis surpris beaucoup lorsque je précise ce point : j'ai des sentiments et des opinions, mais j'ai voulu tenter une analyse aussi objective que possible, sans m'en tenir à l'exemple français, et en

renouant avec la réflexion que les sociologues avaient délaissée vers 1920, avec le texte de Marcel Mauss qui n'a été publié qu'après la seconde guerre mondiale.

■ **Royaliste : Quant à la nation, quels sont les exemples étrangers qui vous paraissent les plus significatifs ?**

Dominique Schnapper : J'ai tout particulièrement étudié la Suisse, la Turquie et Israël. L'exemple suisse illustre l'idée selon laquelle l'organisation nationale politique peut faire vivre ensemble des populations qui ont non seulement des langues, des cultures et des religions différentes, mais aussi des traditions politiques très variées d'un canton à l'autre et même d'une ville à l'autre. On trouve en Suisse toute une série de dispositions politiques et juridiques très subtiles qui organisent le jeu des minorités et des majorités. Mais ces dispositions seraient vaines si elles n'accompagnaient des traits objectifs - notamment le fait que les frontières entre les groupes (linguistiques, religieux) ne se recouvrent pas : ainsi, celui qui est minoritaire d'un point de vue est majoritaire selon d'autres appartenances.

L'exemple turc est lui aussi très intéressant. La Turquie moderne est la création de Mustapha Kemal, qui a transformé les restes d'un grand empire en une nation moderne : toute son action a

consisté à séparer l'islam de l'État, à affirmer le caractère laïque de la nouvelle politique turque - alors que l'identité turco-ottomane était profondément liée à l'islam : les non-musulmans étaient organisés de manière autonome dans le cadre des « millet ». En dix ans, Mustapha Kemal a affirmé la citoyenneté turque des non-musulmans, il a supprimé le droit coranique, interdit l'éducation religieuse, fait adopter les codes civil et pénal européens, transformé les vêtements liés à l'islam, etc. Cet exemple montre que le principe de laïcité est au cœur de la démocratie moderne - bien que cette laïcité ait été dans ce cas imposée de manière autoritaire.

Le dernier exemple important à mes yeux est celui d'Israël, qui connaît en tant que nation démocratique des difficultés significatives : d'une part, à travers la commémoration de la Shoah dans le pays, l'institution d'une religion civile qui fonde le projet israélien ; d'autre part, la construction d'une nation démocratique conçue pour réunir le peuple juif et qui affronte des situations très compliquées en raison de la présence de citoyens non-juifs.

■ **Royaliste : « La communauté des citoyens » : pourquoi avoir choisi ce titre pour votre livre ?**

Dominique Schnapper : Ce titre entend souligner la tension qui existe dans toute

nation démocratique entre l'ambition de rationalité formelle et abstraite de la citoyenneté, qui est d'ordre juridique et politique, et d'autre part la nécessité pour toute société humaine de constituer entre ses membres un lien social qui ne peut être purement abstrait mais qui doit au contraire être affectif, direct, communautaire, ethnique. Cette tension me paraît expliquer pour une grande part la fragilité et les contradictions de la nation démocratique.

La nation démocratique se caractérise en effet par son projet de transcender par la citoyenneté toutes les appartenances particulières - qu'elles soient raciales, historiques, économiques, religieuses ou culturelles. Le citoyen est défini comme un individu abs-

trait, sans identification particulière, quelles que soient ses déterminations concrètes. Cette définition permet de comprendre que la laïcité soit un attribut essentiel de l'État moderne car seule elle permet de transcender la diversité des appartenances religieuses : le principe de laïcité consacre le passage dans le privé des croyances et des pratiques religieuses, il fait du politique le lieu qui peut être commun à tous les citoyens.

Cela, c'est la théorie. Bien entendu, les formes concrètes de la laïcité sont très variables dans les nations démocratiques : vous savez que la reine d'Angleterre est chef de l'Église anglicane, que la religion est indiquée sur certains papiers d'identité des Allemands, que le président des

États-Unis prête serment sur la Bible. Ces traditions ne sont pas acceptables dans la forme française de la laïcité, ce qui n'empêche pas la reconnaissance des Églises et des négociations de l'État laïc avec elles.

Le principe de la citoyenneté ne suffit pas à constituer une communauté de citoyens, qui sont concrètement liés par des institutions communes, héritées du passé, et transmises de génération en génération. Ainsi s'affirment, selon l'histoire, des manières d'être et de vivre ensemble qui sont propres à chaque nation. Cette tension entre le principe de citoyenneté et les dimensions affectives de la vie nationale est illustrée par le rôle de l'école. L'école est à la fois le lieu où l'on forme le citoyen, et le lieu où on lui apprend son appartenance à une histoire et à une culture particulières.

■ **Royaliste : N'est-ce pas la même chose ?**

Dominique Schnapper : Je ne le pense pas. L'école est à l'image de la vie politique un espace fictif, également séparé de la vie réelle, où les élèves sont traités de manière égale, quelles que soient leurs caractéristiques familiales et sociales. C'est un lieu qui est construit contre les inégalités réelles, et pour leur résister. On peut avancer que l'abstraction de la société scolaire forme l'enfant à comprendre, à maîtriser, à intérioriser l'abs-

traction de la société politique à laquelle il participera plus tard en tant que citoyen.

En même temps, c'est à l'école qu'on transmet des enseignements spécifiques, et notamment l'histoire nationale, avec ses identités culturelles multiples et ses dimensions ethniques selon la définition que j'ai donnée de ce mot.

■ **Royaliste : Comment analysez-vous le débat qui a opposé il y a quelques années les tenants de l'intégration et les multiculturalistes ?**

Dominique Schnapper : Ce débat est très mal posé. Toute société nationale démocratique est par définition multiculturelle, puisqu'elle comprend des formes de culture différentes. Cette société nationale peut rester multiculturelle tant que ce multiculturalisme de la vie sociale ne remet pas en question l'unité et l'universalité de la citoyenneté politique. Tout le problème est de savoir quelle est la limite au-delà de laquelle le multiculturalisme remettrait en question la participation égale de tous les citoyens à la vie politique.

De fait, la citoyenneté me paraît être au cœur de la pratique démocratique parce qu'elle se fonde sur une grande idée : par delà leurs différences, tous les hommes n'en sont pas moins égaux en dignité et doivent être traités juridiquement et politiquement de manière égale. La transcendance des enracinements concrets et des appartenances particulières par le principe et par les institutions de la citoyenneté me paraît le seul fondement possible d'une organisation politique à peu près stable qui permette de faire vivre ensemble des populations qui n'ont pas les mêmes références historiques, les mêmes religions et les mêmes conditions de vie.

■ **Royaliste : Pourtant, la thématique ethnicisante revient en force...**

Dominique Schnapper : On a voulu reconstruire en 1919 la carte de l'Europe selon le principe des nationalités, c'est-à-dire selon la conception nationaliste aux termes de laquelle chaque ethnie doit bénéficier d'un État. De nouvelles frontières ont été dessinées, mais la situation n'a pas

changé puisque les minoritaires étaient aussi nombreux qu'avant la première guerre mondiale. Simplement, ce n'étaient pas les mêmes : par exemple, des Hongrois se sont retrouvés chez les Roumains et chez les Yougoslaves. Avant 1914, c'était l'inverse.

Cela signifie qu'une organisation ethnique est impossible à mettre en pratique : même si, par pure hypothèse, on parvenait à un moment donné à faire coïncider chaque ethnie avec un État, les diverses relations que tissent entre elles des sociétés ouvertes feraient disparaître en quelques années cette coïncidence entre l'identité ethnique et l'organisation politique. Le principe des nationalités ne saurait garantir la stabilité d'une société.

Il s'agit donc de faire vivre ensemble des populations qui ont des cultures et des religions différentes. Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé dans l'histoire d'autre principe que celui de la citoyenneté pour fonder durablement cette existence commune. Cela dit, je n'oublie pas que le principe de la citoyenneté a été souvent mal appliqué ou délibérément violé : les citoyens noirs américains ont continué à être victimes de la discrimination après l'abolition de l'esclavage ; les fonctionnaires français ont appliqué sans états d'âme, le statut du 3 octobre 1940 qui retirait aux juifs leur citoyenneté, la République française a constitué l'Algérie en départements français sans pour autant accorder une citoyenneté égale à tous ses membres. Mais ce n'est pas parce qu'un grand principe est mal appliqué que c'est un mauvais principe. L'idée de la nation démocratique est une utopie créatrice, qui s'efforce de résoudre les conflits les plus passionnés par le droit. Telle est sa grandeur, mais aussi sa fragilité, car il est toujours plus facile de laisser parler les passions, surtout ethniques et religieuses, que d'écouter la raison.

Propos recueillis par Maria Da Silva

Dominique Schnapper
La communauté des citoyens
Sur l'idée moderne de nation
prix franco : 125 F.



L'impasse libérale

Contre la violence subversive de l'économie libérale, voici un livre novateur inspiré par la pensée toujours féconde du catholicisme social.

Rien n'est plus mensonger que le mot « libéral » lorsqu'il est utilisé dans le langage économique. Alors qu'il est censé désigner une doctrine de la liberté (le libre-échange, la libre entreprise), le « libéralisme » recèle une idéologie subversive, pétrie de contradictions fondamentales, et redoutable dans ses effets : point de liberté à en attendre, ni de justice à espérer, mais simplement la froide mécanique d'une vie réduite à la logique de la pure rentabilité.

Cette idéologie aujourd'hui dominante alimente la pensée économique « correcte », aux termes de laquelle il n'y aurait pas d'autre attitude possible que la soumission à la loi du marché. Face à ce nouveau conformisme, aussi pesant que la vulgate marxiste des années cinquante, seuls quelques chercheurs, dont nous avons fait notre miel, osent présenter une critique radicale. Mais la plupart des responsables politiques, et bien des syndicalistes, se sont rendus aux fausses raisons libérales - pour notre malheur.

Or voici du nouveau. Philippe Arondel, qui est membre du Bureau d'études économiques et sociales de la vénérable C.F.T.C., a eu le double courage de dénoncer le libéralisme économique, réputé moderne, selon la doctrine sociale de l'Église catholique, qu'on ignore ou qu'on tient

pour rétrograde. La démonstration de notre chercheur est à tous égards remarquable. Avec une rigoureuse clarté, il montre que le libéralisme économique réclame dans son essence le pouvoir politique, et le souci même de la justice sociale. Loin d'être une réaction sympathique contre les excès de l'intervention étatique, l'idéologie libérale a pour ambition la mercantilisation totale des sociétés et des rapports humains, selon une morale utilitariste qui sacralise l'égoïsme et selon une philosophie spontanée qui masque un déterminisme rigoureux : l'*homo oeconomicus* est toujours soumis à la loi implacable du marché, à une aveugle tyrannie qui détruit la citoyenneté et ruine la démocratie.

Contre cette entreprise matérialiste de subversion de toutes les valeurs, Philippe Arondel souligne intelligemment la force et l'actualité de la pensée catholique : nécessité de l'intervention de l'État selon le souci de justice, respect de la dignité humaine, indispensable réhabilitation du politique. Même s'il n'est ni catholique, ni syndicaliste, chaque citoyen se sentira convié à une réflexion salutaire. Nous n'y manquerons pas.

Jacques BLANGY

(1) Philippe Arondel - « L'impasse libérale » - Desclée de Brouwer, 1995 - prix franco : 95 F.

L'État réhabilité

« Quand l'État disjoncte ». On pardonnera l'audace sémantique du titre pour ne s'attacher qu'aux justes analyses d'un grand commis de l'État.

Article après article, livre après livre, une partie de la haute fonction publique et de l'élite française commence à comprendre la nature et apercevoir l'étendue du malaise social qui ronge le pays. Au delà même du constat, des pistes sont tracées, des propositions sont émises qui rompent avec le conformisme et l'immobilisme ambiants. Le livre de René Lenoir est à ranger parmi ces ouvrages envoyés comme autant d'éclaireurs vers les postes avancés de la prochaine bataille (1).

Car c'est bien à une forme de combat que l'auteur appelle ses concitoyens. Combat contre les inégalités sociales qui vont s'amplifiant et qui minent la cohésion de la nation, donc ses capacités productives. Combat contre la rapacité de marchés financiers incontrôlés générateurs de taux d'intérêt trop élevés. Taux d'intérêt eux-mêmes responsables de la disparité des patrimoines, ainsi que de la substitution immodérée du capital au travail et par conséquent du chômage.

Si René Lenoir fait l'exposé des réformes profondes qui seraient susceptibles de nous apporter quelques victoires (extension de l'impôt sur le revenu et de la C.S.G., réduction de la fiscalité indirecte, augmentation des salaires, diminution des charges sociales,...), il montre bien aussi que la transformation sociale sera l'oeuvre d'un État fort et



efficace, garant du Droit et de la citoyenneté.

Cet ancien directeur de l'E.N.A. est en effet convaincu que la rénovation de l'État est la condition première du changement. Bien organisé, l'État dispose d'un allié naturel : le temps. Notamment celui de la réflexion et de la prospective. Bien utilisé, l'État réhabilite les objectifs politiques face à l'approche technique de la haute fonction publique. Et René Lenoir a raison de remarquer que cette amélioration du fonctionnement de l'État passe d'abord par la redéfinition du rôle de son chef qu'il souhaite avec raison moins interventionniste et plus centré sur les grandes orientations. Il est vrai aussi que les royalistes ont quelques idées sur la question...

François VERRAZZANE

(1) René Lenoir - « Quand l'État disjoncte » - La Découverte - prix franco : 85 F.

Sur la morale

Reconnaissant ici, il y a une quinzaine, la supériorité des vertus sur le code moral, à propos de l'excellent livre d'André Comte-Sponville, j'ai inévitablement croisé une des questions les plus cruciales de notre société (1). L'individualisme contemporain nous conduit-il à une société totalement anémique, comme l'avaient d'ailleurs craint quelques sociologues comme Durkheim ? Le *Nouvel Observateur* a poussé récemment un véritable cri d'alarme à propos de radios-jeunes où la pratique de la violence-transgression est quotidienne. Le dernier film de Bertrand Tavernier a mis l'accent sur l'inconscience de jeunes pour qui le passage à l'acte criminel ne pose plus de difficultés, parce que pour eux la ligne jaune des interdits est complètement effacée. Nombre d'éducateurs se disent impuissants devant une toxicomanie d'autant plus envahissante que la mentalité ambiante porte directement à la dépendance des drogues, par impossibilité d'assumer sa liberté. Par ailleurs, toute une culture d'infantilisation qui passe aussi bien par les *reality show* que par les campagnes publicitaires en faveur du préservatif, conduit à l'aliénation et à la déstructuration psychiques.

Pour lutter contre un phénomène qui commence à affoler jusqu'à certains chantres de la permissivité faut-il, comme on dit, « revenir à la morale » ? Tout dépend ce qu'on entend par là. Interrogé récemment par *Le Monde*, le psychanalyste Tony Anarella déclarait : « La morale n'a jamais été la solution aux problèmes de société. La « génération morale » est une fiction. L'avenir dépendra de notre capacité à rebondir par rapport à cette crise de l'intériorité et de l'identité ». Telle est, me semble-t-il, la véritable position du problème. Non pas qu'il n'y ait pas des principes, voire des interdits nécessaires dans une vie sociale. Mais ces principes sont vains s'ils ne sont pas intégrés dans un véritable « travail intérieur » de construction de la personnalité. Ce qui nous reconduit à la supériorité d'une morale des vertus sur une morale de code.

Michel Foucault lui donnait un autre nom en parlant du « souci de soi », ou encore d'un « art de l'existence » dont il précisait ainsi les modalités dans son *Histoire de la sexualité (L'usage des plaisirs - Gallimard)* : « Par là il faut entendre des pratiques réfléchies et volontaires par lesquelles les hommes, non seulement se donnent des règles de conduite mais cherchent à se transformer eux-mêmes, à se modifier dans leur être singulier, et à faire de leur vie une oeuvre qui porte certaines valeurs esthétiques et réponde à certains critères de style ».

Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur la philosophie du sujet chez Foucault, naguère sévèrement critiquée par Luc Ferry et Alain Renaut pour des raisons nullement négligeables. Le souci esthétique de l'individu n'aurait jamais été qu'une façon d'évacuer le sujet lié à des obligations universelles et normatives. Mais il y a tout de même quelque chose de profondément vrai dans cet art inspiré par le souci de soi et qui se distingue de l'appel par trop notionnel à des lois surgies d'une conscience bardée d'impératifs. Il convient de signaler à ce propos un ouvrage qui s'inscrit dans la suite de l'histoire de la sexualité de Foucault et qui correspond d'ailleurs à la suite d'un programme interrompu par sa mort. Même s'il ne l'aurait pas écrit et composé de la même façon,

« Le renoncement à la chair » où Peter Brown retrace l'attitude chrétienne face à la sexualité dans les cinq premiers siècles, correspond bien à son intention et à sa démarche (2). Que seraient les doctrines morales si elles ne s'inscrivaient progressivement dans les moeurs, dans un art de vivre et de mourir, dans une civilisation conçue à la façon de Norbert Élias ?

Le point de vue du souci de soi est intéressant parce qu'il renvoie à une construction de la personnalité, à une structuration de l'intériorité. C'est bien ce dont nous avons le plus besoin. Le drame de l'individualisme moderne, c'est qu'il finit sous prétexte d'émanciper l'individu par fabrication des personnalités falotes ou des êtres qui à force d'avoir été incités à la transgression sont provoqués à des régressions archaïques, à terme suicidaires. Pour renverser la tendance, le rappel fort de normes fondamentales pour utile qu'il soit, ne suffira pas. Il pourrait avoir les mêmes effets que le moralisme et le rigorisme d'hier, qui décourageaient lorsqu'ils ne faisaient pas haïr ce qu'il aurait fallu apprendre à aimer. Le jansénisme et un certain piétisme ont provoqué assez de ravages pour que nous soyons prévenus contre des codes qui inhibent plus qu'ils ne construisent.

par Gérard Leclerc



Une des raisons de cette dérive tient probablement à la mauvaise compréhension de l'enseignement biblique et des dix commandements. Ceux-ci - comme dans une production à la Cécil B. De Mille - nous semblent surgir d'un Sinaï enveloppé de tonnerre, sur un peuple courbé sous la frayeur. C'est un peu sur ce mode que les impératifs de la conscience ont été imaginés. D'où la nécessité de revenir au texte biblique pour mettre en situation le décalogue et en comprendre la véritable portée. Avec Pierre Grelot, bon exégète des deux Testaments, il faut revenir à ce que fut originellement ce décalogue, c'est-à-dire « une loi sociale destinée à intégrer dans la législation du peuple de l'Alliance, une série de règles générales sans lesquelles tout lien social se défait. Sans oublier la relation entre le peuple et Dieu, qui fonde le principe de la morale plus ou moins perçue instinctivement par la conscience » (3). Les commandements n'ont pas de sens hors de la « civilisation des moeurs » et des relations « conjugales » de Dieu et de son peuple. Si l'on ne privilégie pas la sagesse biblique par rapport à la législation, on aboutit à une idée tout à fait erronée de cette morale. La *Torah* est bien la loi, mais avant de s'inscrire dans une série de prescriptions, elle consiste dans une instruction par laquelle Dieu apprend à son peuple en quoi consiste une vie bonne.

De même, on se fait généralement une idée tout à fait fautive de la morale chez un saint Thomas d'Aquin qui privilégie les vertus par rapport à la Loi. Et pourtant la notion de vertu n'est pas d'origine biblique. On la retrouve plutôt dans la tradition classique, celle d'un Cicéron. Pour autant elle n'était en rien contraire à la sagesse de la Révélation judéo-chrétienne. Si l'on veut aujourd'hui répondre au défi d'une société anémique et d'individus en détresse, c'est dans cette ligne de la vertu comme construction de soi qu'il faudra revenir, sans oublier aussi qu'il n'y a pas de relations sociales sans une symbolique du père dont le manque produira, disait Clavel il y a vingt-cinq ans, « le chaos, le néant ou le fascisme ».

(1) André Comte-Sponville - « Petit traité des grandes vertus » - PUF - prix franco : 152 F.

(2) Peter Brown - « Le renoncement à la chair - Virginité, célibat et continence dans le christianisme primitif » - Gallimard - prix franco : 230 F.

(3) Pierre Grelot - « Combats pour la Bible en Église » - Cerf - prix franco : 185 F.

Les bons mots du Général

Mythe vivant, le général de Gaulle entretient avec la France, sa France, des rapports souvent passionnels. Beaucoup ne voient en lui que le symbole de la Résistance à l'occupant dès 1940, le « sauveur » de la République en 1958.

Il n'est pas un sentiment que le Général n'ait suscité : la haine, l'admiration, la vénération, le respect, la crainte, ... rarement l'indifférence.

Éditeur des œuvres de Charles de Gaulle chez Plon, Marcel Jullian fut l'une des personnes régulièrement admises à Colombey-les-Deux-Églises durant la traversée du désert et l'un de ses confidents. Comme tous ceux qui eurent la chance insigne de côtoyer le général, il entend livrer, au-travers de citations choisies, sa vision de celui-ci (1).

Ses sources sont de trois types : les propos mêmes tenus par le chef de l'État, les témoignages de ses proches, les rumeurs (mais quel crédit leur accorder ?). Il a choisi d'articuler son florilège autour de grands thèmes : la République, le progrès, la paix, la mort, Pétain, mai 68, l'Europe, l'Algérie...

Éclairant d'un jour nouveau le personnage, il met en évi-

dence toute la verve, la faconde, l'humour et la causticité de celui qui crut incarner la République et dont beaucoup, de nos jours, se réclament.

Certaines de ces réflexions ont conservé une étonnante actualité. Ainsi : « Pour sortir les Français d'eux-mêmes, les tirer de leurs incorrigibles querelles, manies, discussions stériles, il a toujours fallu, au long de l'histoire, une situation exceptionnelle ou un événement capital. Et c'est pourquoi la France a si souvent, tour à tour, connu la grandeur et côtoyé l'abîme ». Sur son refus de briguer tout mandat électif sous la IV^e République : « Sincèrement, vous voyez le général de Gaulle demander à Édouard Herriot la permission de prendre la parole ? ». A propos des politiciens : « A les en croire, c'est grâce à eux que les machines tournent, que le blé pousse, que le soleil brille et que la pluie tombe... ».

Peut-on rêver plus bel épilogue, alors que le gagne la mélancolie : « Dans le tumulte des hommes et des événements, la solitude était ma tentation. Maintenant, elle est mon amie. De quelle autre se contenter lorsqu'on a rencontré l'Histoire ? ».

Michel TACK

(1) Marcel Jullian - « De Gaulle - Pensées, répliques et anecdotes » - Le Cherche Midi éditeur, 1994 - prix franco : 98 F.

Louis XVI en Languedoc

La mémoire du roi Louis XVI est d'habitude bien malmenée par nos médias. Pour une fois qu'un de ceux-ci fait exception à la règle, nous devons de le relever.

FM Plus est un réseau de radios locales associatives d'inspiration protestante qui émettent à partir de Montpellier, Alès et Millau. Leur programme comporte une émission théâtrale diffusée le samedi de chaque mois, ce qui situait la première de l'année 1995... le 21 janvier. Pour honorer cet anniversaire une comédienne et trois comédiens ont lu au micro la pièce de Jean-Louis Benoît : « Louis » (1).

Pièce intimiste à quatre personnages : Louis XVI, Marie-Antoinette et deux musiciens domestiques. Le Roi est un Hercule fatigué, au destin fatal - « Je suis une force qui va... » -, conscient de sa mission - « Je suis père de vingt-trois millions de Français... » -, passionné par les choses de la mer et les voyages de découvertes. On le voit pleurer la mort du capitaine Cook et préparer l'expédition de La Pérouse pour qui nous l'entendons forger de ses propres mains dans son atelier de

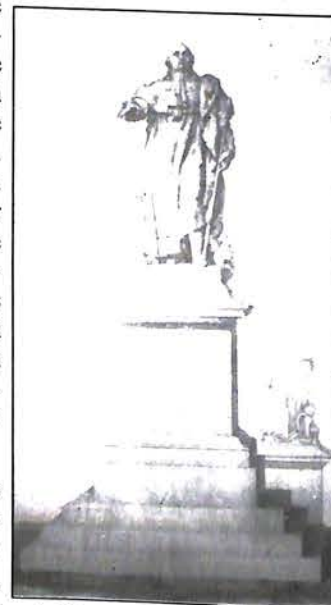
Versailles, une ancre gigantesque et magnifique. Marie-Antoinette est une femme-enfant, bien imprudente : a-t-on idée, quand on est Reine de France, de jouer à colin-maillard avec un musicien domestique... italien ? Nous la voyons, à la fin de la pièce, se retirer à Trianon pour y mener le deuil de la jeunesse et de l'Amour...

L'émission du 21 janvier ayant été perturbée par un incident technique survenu à l'antenne, l'enregistrement sera rediffusé le samedi 15 avril (2). Nos lecteurs qui, en ce samedi de Pâques, se trouveront à proximité de ces antennes, voudront peut-être entendre cet hommage au roi qui, revenant sur les erreurs criminelles de Louis XIV, rendit aux protestants leur état civil et leur ouvrit l'accès aux états généraux.

François BOURGUIGNON

(1) créée par le Théâtre de l'Aquarium et la Comédie de Caen en 1989, cette pièce a été éditée par l'Avant-scène - prix franco : 60 F.

(2) à 14 heures sur les longueurs d'ondes suivantes : Montpellier : 91 - Alès : 88,2 - Millau : 100,1.



Statue de Louis XVI par Valois (lithographie conservée au Musée du Vieux Montpellier).

Luc de Goustine

Coup de gueule contre un valet de pique À l'usage de ceux qui l'aiment et de ceux qui le détestent



Ces pages vont donner du fil à retordre à ceux qui adorent Philippe de Villiers. Mais elles surprendront aussi ceux qui l'exécrent.

Dans ce pamphlet documenté et insolent, Luc de Goustine fait tomber les masques sous lesquels s'avance le candidat à la présidentielle qui sera peut-être demain l'un des chefs de file de la droite française.

NOM/Prénom :

Adresse :

☐ Commande « Coup de gueule contre un valet de pique » au prix de 105 F franco.

Bulletin à retourner à ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

ABONNEMENT

Depuis quelques mois nous offrons à nos lecteurs une nouvelle possibilité : régler leur abonnement mensuellement par prélèvement automatique. Cette formule qui renporte un grand succès a des avantages multiples :

- ✓ plus de correspondance inutile (lettre de relance, envoi de chèque, lettre de rappel, etc),
 - ✓ plus de risque d'oubli,
 - ✓ une ponction mensuelle minime au lieu d'avoir à payer en une seule fois la totalité de l'abonnement,
 - ✓ possibilité d'interrompre l'abonnement à tout moment.
- Pour bénéficier de ce nouveau service, il vous suffit de nous demander le formulaire spécial et de nous le retourner, après l'avoir rempli.

WHO'S WHO

Qui ne connaît le Who's Who, cet annuaire biographique qui recense les 20 000 personnalités qui comptent dans les domaines des arts, des lettres, de la politique, de l'économie, etc ? Outil de travail pour de nombreuses personnes, le Who's Who est un ouvrage au prix relativement important mais indispensable parfois.

Si c'est le cas pour vous (ou votre entreprise), faites appel à notre service librairie pour le commander. D'une part vous nous rendrez service et d'autre part vous aurez une bonne surprise quant au prix pratiqué. N'hésitez pas à vous renseigner et à nous demander le dossier de présentation de la dernière édition.

ABONNEMENT D'ESSAI

Royaliste n'est pas vendu en kiosque et ne doit compter que sur ses lecteurs pour se faire connaître. Quel meilleur ambassadeur de Royaliste que le journal lui-même ? Ouvrez votre carnet d'adresses et envoyez-nous les coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par «Royaliste».

Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

ÉPINGLETTES

Nous disposons de différents modèles d'épinglettes (pin's) vendues au prix de 35 F pièce (franco de port).

- ◆ Buste de Louis XVI (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut
- ◆ Buste de Marie-Antoinette (vieux or ou vieux argent) - 23 mm de haut
- ◆ Fleur de lys (vieux or ou argentée) - 17 mm de haut
- ◆ Double cœur vendéen (Vieux or ou doré ou argenté) - 24 mm de haut.
- ◆ Armoiries de Jeanne d'Arc (email or et argent sur fond bleu) - 16 mm de haut.
- ◆ Blason de France (trois fleurs de lys or sur fond bleu) - 10 mm de haut.
- ◆ Grandes armes de France (email or et bleu sur fond blanc) - 18 mm de haut.
- ◆ Armes de France avec devise Montjoye St Denis (email bleu et or sur fond blanc) - 12 mm de haut.
- ◆ Insigne de l'association des Amis de la Maison de France (fleur de lys dorée sur hexagone bleu) - 20 mm de haut.

RELIURES

Nous mettons à la disposition de nos lecteurs qui désirent conserver leur collection du journal, une reliure pleine toile bleue frappée d'une fleur de lys et avec inscription « Royaliste » dorée.

Cette reliure permet de contenir 52 numéros du journal. Elle est vendue au prix de 97 F franco.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 h. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● Mercredis 19 et 26 avril - Pas de conférence en raison des vacances scolaires.

● Mercredi 3 mai - Restrictions au droit d'asile, ambiguïté des accords de Schengen, contrôle de l'immigration, télésurveillance, droits du justiciable, secret de l'instruction : qu'en est-il aujourd'hui des droits de l'homme et des libertés publiques dans notre pays ? Pour faire le point, pour envisager des réformes, nous avons convié M^{re} Henri LECLERC, qui s'appuiera sur sa double expérience d'avocat et de militant de la Ligue des Droits de l'Homme - dont il a récemment été élu président.

ANCIENS NUMÉROS

Nous proposons des anciens numéros de « Royaliste », par année complète, au prix franco de 300 F. Sont disponibles toutes les années de 1977 à 1994, à l'exception de 1979.

La plupart des numéros sont également disponibles un par un au prix franco de 17 F pièce.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :
« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Depuis plusieurs années, nous voyons se nouer les éléments d'une crise générale, qui ébranle violemment la société française, qui menace ses institutions politiques et qui se prolonge par une subversion radicale de nos traditions nationales et des principes fondamentaux de notre civilisation. Ravages économiques et sociaux du néo-libéralisme. Démission intellectuelle et morale d'une classe dirigeante qui n'a pas le courage de sanctionner ses représentants incompetents et corrompus. Triomphe de l'argent-roi. Multiplication des « affaires », qui jettent le discrédit sur l'ensemble de la représentation nationale. Montée du racisme et légalisation de la xénophobie...

Jouets de la tyrannie des marchés, victimes des logiques d'exploitation et d'exclusion, privés de projet collectif depuis que l'esprit gestionnaire règne sans partage, beaucoup de citoyens sont tentés par un vote de dépit, de protestation ou de provocation. Ces réactions ne mettent pas en cause leur sens des responsabilités ou leur sagacité, mais constitueront un nouveau désaveu de la classe dirigeante. C'est dire que l'élection présidentielle ne marquera qu'une phase, certes importante, de notre crise générale, mais certainement pas le moment de sa résolution.

Face à cette situation angoissante, la Nouvelle Action royaliste tient à désigner ceux qu'elle refusera au premier tour de l'élection présidentielle.

Nous refusons Jean-Marie Le Pen, dont nous avons toujours combattu les thèses. Les royalistes que nous sommes ne peuvent accepter que la pulsion nationaliste discrédite la France, ternisse son message et menace de briser les amitiés qu'elle a

nouées au fil de l'histoire en Europe et dans le monde.

Les démocrates que nous sommes ne peuvent accepter la démagogie populiste, qui porte en elle la dictature d'un chef qui s'exercerait au mépris des droits de l'homme et qui écraserait la représentation nationale. Les Français que nous sommes ne peuvent accepter des conceptions ethniques qui nient l'identité de notre nation, de nature historico-juridique, et qui risquent de plonger notre pays dans la guerre civile.

NOS REFUS

Nous refusons Philippe de Villiers, non pour son ambition, banale, mais parce qu'elle s'accompagne d'impostures majeures. A la sinuosité d'un parcours marqué par l'expression de fidélités successives et contradictoires, s'ajoutent les confusions et les incohérences d'une démagogie particulièrement cynique qui sacrifie les valeurs communes : rejet du droit du sol et des lois traditionnelles de l'hospitalité, manipulation du martyr vendéen à des fins personnelles, alliance avec un des rois de l'argent, volonté de puissance qui ne respecte ni la justice, ni la charité. Nous refusons Philippe de Villiers parce qu'il est, sans le savoir, une des figures possibles du fascisme de demain.

Nous refusons Édouard Balladur. Parce que l'actuel Premier ministre a démontré qu'il

était un gestionnaire incapable et malfaisant. Incapable de tirer parti de l'amélioration de la conjoncture, il a maintenu la société française dans la logique du chômage et de l'exclusion. Mêlant les recettes ultra-libérales à ses intérêts politiques, il est en train de liquider le patrimoine industriel et financier de la nation. Étranger au gaullisme dont il prétend s'inspirer, ce conservateur pas même éclairé n'a d'autre attitude que la soumission à la loi du marché dont il attend qu'elle détermine le niveau de l'activité et de l'emploi.

Nous refusons Édouard Balladur parce que ce candidat qui affiche volontiers son attachement à de très hautes valeurs a accepté qu'on restreigne le droit d'asile, qu'on refoule chaque jour des persécutés, qu'on bafoue la dignité des personnes et le droit des familles au nom d'une législation xénophobe et selon des conceptions implicitement ethniques.

Nous le refusons, en raison de ses complaisances et de ses faiblesses qui ont permis à son ministre de l'Intérieur de mener ses intrigues politiques dans certains pays étrangers et de poursuivre ses manœuvres douteuses. Nous le refusons, à cause de sa vision affairiste de la politique extérieure de la France. Nous le refusons, parce qu'il est le commis d'un projet libéral-conservateur qui porte en lui l'injustice sociale et la violence économique.

Tels sont nos refus pour le premier tour. Quant au second, nous souhaitons qu'il soit précédé par un débat sérieux et digne, afin qu'il puisse réellement éclairer notre choix.

**LE COMITÉ DIRECTEUR
DE LA NOUVELLE
ACTION ROYALISTE**